

Les dérives de l'Etat providence

MARCO TADDEI

La législature qui s'achève aura été celle du retour en force de l'Etat providence. Pour répondre aux nouveaux défis de la politique de la santé mais aussi pour favoriser les nouveaux modèles familiaux, le Parlement a en effet multiplié les interventions destinées à renforcer le filet de protection sociale.

Ainsi, après avoir dit oui à un congé paternité de deux semaines, le législateur fédéral s'apprête à adopter un congé d'adoption, un congé pour les proches aidant et une allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital. Coûts estimés: 500 millions de francs par an. Autant de charges sociales supplémentaires susceptibles d'alourdir le facteur travail.

La hausse des cotisations salariales

Mais le pire est encore à venir. Sous l'effet du vieillissement démographique, les besoins financiers nécessaires pour garantir la viabilité du régime de la prévoyance vieillesse se chiffrent en milliards de francs.

Dès le premier janvier prochain, les cotisations salariales vont être relevées de 0,3 point pour financer la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), acceptée par le souverain en mai dernier. S'agissant du deuxième pilier, une importante augmentation des cotisations salariales s'avère

UNION PATRONALE SUISSE

nécessaire si l'on veut abaisser le taux de conversion minimal tout en garantissant le niveau actuel des rentes.

Des temps difficiles s'annoncent pour les entreprises qui évoluent d'ores et déjà dans un contexte défavorable: la charge imposée à l'économie suisse par les prélèvements obligatoires a atteint un niveau record en Europe. Elle dépasse déjà nettement la moyenne de l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Et la vague verte qui a soufflé sur les élections fédérales ne laisse présager rien de bon.

S'AGISSANT
DU DEUXIEME PILIER,
UNE IMPORTANTE
AUGMENTATION
DES COTISATIONS
SALARIALES S'AVÈRE
NÉCESSAIRE SI L'ON VEUT
ABAISSER LE TAUX
DE CONVERSION MINIMAL.

Faire peser l'essentiel du poids des dépenses sociales sur le monde du travail sous la forme de cotisations salariales est un contresens. Une telle option nuit à la compétitivité des entreprises et remet en cause le modèle d'inspiration libérale qui est un facteur décisif du succès de l'économie suisse.



Faceaux dérives de l'Etat social, un changement de cap s'impose. Pour l'écrasante majorité d'entreprises suisses qui occupent moins de dix collaborateurs, les solutions volontaires et flexibles sont préférables à des réglementations rigides.

La responsabilité individuelle

Plutôt que de multiplier les congés inscrits dans la loi, le principe de la responsabilité individuelle doit primer.

Dans un monde toujours plus globalisé, nos entreprises sont obligées de se positionner comme des employeurs attractifs, a fortiori en période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Aujourd'hui déjà, les employeurs s'engagent à trouver des solutions individuelles qui comprennent souvent des prestations généreuses pour les salariés. Il peut s'agir d'une plus grande autonomie dans l'organisation du temps ou du lieu de travail. ■